



HAL
open science

À propos de deux types intermédiaires en Haute-Normandie durant l’Ancien Régime

Myriam Bergeron-Maguire

► **To cite this version:**

Myriam Bergeron-Maguire. À propos de deux types intermédiaires en Haute-Normandie durant l’Ancien Régime. *Langages*, 2019, 215, pp.43-56. halshs-02277037

HAL Id: halshs-02277037

<https://shs.hal.science/halshs-02277037>

Submitted on 21 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Myriam Bergeron-Maguire

Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 & CLESTHIA (EA 7345)

À propos de deux types intermédiaires en Haute-Normandie durant l’Ancien Régime

1. INTRODUCTION

Durant l’Ancien Régime, la Haute-Normandie connaît, comme d’autres lieux du domaine d’oïl, un dialecte héréditaire qui cohabite avec la langue commune¹. Le vestige le plus étudié à ce jour pouvant témoigner de la coexistence intensive de ces deux systèmes est le français régional contemporain². Mais les résultats transitoires de ce contact linguistique, durant l’époque postclassique par exemple, à un moment où les deux systèmes existaient simultanément, restent invariablement méconnus. Il faut dire que les exemples concrets qui peuvent témoigner des étapes du processus d’appropriation du français par les populations dialectophones du domaine d’oïl ne sont pas légion. Hormis quelques cas isolés, la majorité de la documentation dont nous disposons pour la période classique et postclassique nous vient d’auteurs qui écrivaient dans des circonstances où la maîtrise d’un registre soigné était attendue. Sauf pour des prétextes esthétiques ou comiques et à quelques exceptions près, ce registre soigné restait exempt d’éléments issus de la langue populaire locale.

L’uniformité de ce témoignage qui nous est parvenu pour la période classique et postclassique est une conséquence des orientations adoptées par la recherche sur l’histoire du français de cette époque. Dans un paysage toujours dominé en ce qui concerne l’Âge classique par ce que A. Berrendonner (1982) a

1. La formation des français régionaux, qui se fait en même temps que la diffusion géographique du français, est un fait du XVI^e siècle (Chambon & Greub, 2009 : 2554).

2. Nous n’entendons bien sûr pas par là que la différenciation du français dans l’espace s’explique seulement par le contact avec les langues locales. Le point sur la capacité d’innover du français à date ancienne a été fait il y a maintenant bientôt quinze ans, dans un article faisant autorité (Chambon & Chauveau 2004).

Français, dialectes galloromans et di(a)glossie

appelé l'*éternel grammairien*, les sources sur lesquelles ont porté les recherches relèvent de genres hautement réfléchis, destinés à être largement diffusés. Les genres moins prestigieux – tels que les écrits documentaires (ou non littéraires), auxquels les médiévistes ont, quant à eux, consacré beaucoup d'efforts (p. ex. Remacle 1948 ; Grübl 2014 ; DocLing, entre autres) – sont restés dans l'angle mort des spécialistes du Grand Siècle, et ce, jusqu'à il y a une quarantaine d'années.

L'intérêt que représentaient les textes documentaires pour la description du français classique a été démontré par des chercheurs qui n'étaient pas à proprement parler des spécialistes de cette période. Ce sont les chercheurs québécois dont les travaux ont porté sur les origines et la formation du français laurentien (Juneau 1972 ; Juneau & Poirier 1973 ; Martineau 2005 ; Vézina 2010), les spécialistes français et allemands qui se sont intéressés aux pratiques orthographiques (entre autres) de scripteurs peu-lettrés (Seguin 1985 ; Branca-Rosoff & Schneider 1994 ; Ernst & Wolf 2005) et une génération de romanistes français ayant travaillé depuis le milieu des années 70 sur les variétés régionales du français (Chambon & Boutier 1994 ; Chauveau 2011 ; Rézeau 2014), qui ont ouvert la voie à une diversification des sources. L'expérience de ces recherches a permis de s'apercevoir que les documents non littéraires contenaient des faits qui avaient été exclus (dès le départ ou à une date précoce) de la tradition écrite examinée à ce jour. L'absence ou la rareté de ces faits s'explique par divers facteurs (pouvant s'être combinés) qui ont pour conséquence de réduire (voire d'entraver) leur diffusion dans des genres textuels prestigieux destinés à un lectorat élargi : le fait n'est pas compris en dehors d'une zone géographique spécifique ; le fait, jugé bas, n'est pas adopté par les classes (culturellement, politiquement, économiquement) dominantes ; le fait n'est pas compris en dehors de certains milieux (professionnels, culturels), etc.

À l'heure actuelle, parmi ces textes documentaires nouvellement mis à contribution, ce sont en particulier les documents rédigés par des individus ayant reçu une instruction minimale, jugés moins exposés au modèle de l'écrit soigné, les *peu-lettrés*, qui retiennent l'attention³. Le premier à notre connaissance à s'être intéressé à de tels documents est L. Spitzer (1921) pour l'italien⁴, mais ce n'est véritablement que cinquante ans plus tard que les travaux se sont

3. Sur cette abondance de publications, permettons-nous une brève remarque. Une pratique banale de l'écriture, qui n'est pas pensée dans un objectif de large diffusion ou avec une intention esthétique particulière, traditionnellement associée à une fréquence élevée de faits marqués, n'est pas l'apanage des peu-lettrés. La variété de l'expression réelle, qui contient des faits marqués tels que des diatopismes, des diastratismes, etc. – mais aussi, rappelons-le, des faits non marqués –, ne relève pas exclusivement d'un prétendu « substandard » associé aux couches populaires moins éduquées. Le « standard » ne se réduit pas à la seule variété livresque ; les exemples de diatopismes examinés ici, relevés tantôt dans des documents rédigés par des peu-lettrés mais aussi par des scripteurs dont l'occupation principale nécessitait d'écrire quotidiennement, suffisent à le démontrer.

4. Cette documentation a aussi été mise à profit pour l'étude d'autres langues romanes (Koch & Oesterreicher, 2001 : 601) et fait à l'heure actuelle l'objet d'études pour le néerlandais (Rutten, Vosters & Van der Wal 2015).

À propos de deux types intermédiaires en Haute-Normandie...

multipliés, à tout le moins en ce qui concerne le français. Cet intérêt tardif peut s’expliquer en partie par un fait d’ordre matériel : les documents des peu-lettrés sont rares et difficiles d’accès. Au sein de la masse des documents des XVII^e et XVIII^e siècles conservés dans les dépôts d’archives, les mémoires, correspondances commerciales (un peu plus rarement familiales) et listes en tous genres dressées par les petits commerçants, les ouvriers journaliers et les artisans représentent une quantité infime. Le plus souvent, ces rares témoignages se retrouvent dispersés dans des dossiers familiaux volumineux, au milieu de certificats de mariage, de naissance ou de décès, d’actes notariés en tous genres, tels que des inventaires d’héritage, des testaments, des registres de propriétés et ne sont pas mentionnés dans les catalogues mis au point par les archivistes. Dire que la tâche de les repérer équivaut à chercher une aiguille dans une botte de foin revient à s’expliquer que bien peu de spécialistes se soient donné cette peine ⁵.

Ces difficultés d’accès à la documentation, à côté du peu d’intérêt qu’ont suscité pendant longtemps les textes documentaires issus de la période classique, ont fait en sorte que les rapports entre français et dialecte au cours des XVII^e et XVIII^e siècles – une période d’avancée importante de la langue nationale – ne sont documentés par aucune donnée directe. Les étapes du processus de diffusion du français au sein de populations qui n’en avaient peut-être alors qu’une compétence limitée à certains contextes sont ainsi passées complètement inaperçues. Devant le manque de preuves tangibles, la linguistique historique du français s’est résolue à croire à un brutal phénomène de substitution d’une langue par une autre ⁶. Or, il s’agirait là, du point de vue de toutes les autres langues d’Europe occidentale, d’une spécificité du monde galloroman, qui n’aurait pas connu, contrairement à toutes les autres situations observables, une période de « diaglossie » correspondant à l’étape C de la typologie développée par P. Auer (2005 : 22 ; « A diaglossic repertoire is characterized by intermediate variants between standard and (base) dialect ») ⁷. L’éclairage que nous voudrions donner ne concernera qu’une zone située à la marge occidentale du Bassin parisien, mais ce ne doit pas être une situation exceptionnelle, au contraire.

5. La quantité de documentation de cette époque est, en outre, infiniment plus grande que pour les périodes qui précèdent.

6. Quelques travaux ponctuels font exception à cet état de fait, p. ex. Gougenheim (1933) et Chambon & Wooldridge (1990 : 384).

7. Même s’il ne s’agit pas d’une situation comparable à tous égards, l’existence de variétés intermédiaires est reconnue depuis longtemps pour le domaine italo-roman, v. notamment Pellegrini (1960) et Berruto (1985).

Français, dialectes galloromans et di(a)glossie

2. FORMES INTERMÉDIAIRES

Nous le ferons à partir de deux cas observés dans des textes documentaires haut-normands des XVII^e et XVIII^e siècles⁸ restés inédits, conservés aux Archives départementales de Seine-Maritime. Les auteurs à l’origine de ces documents les destinaient à des vocations commerciales locales (les mémoires, en particulier) ou à leur descendance (registre de propriétés). Cela rend les documents en question particulièrement intéressants pour notre propos. L’absence presque totale de ponctuation et l’incohérence de la graphie permettent de s’apercevoir que l’on a affaire à une documentation qui n’a rien à voir avec les genres textuels prestigieux, mais dont la langue est néanmoins un français tout à fait acceptable, seulement marqué par quelques traits qui particularisent le lexique et la grammaire.

Parmi ces quelques traits, les deux exemples que nous nous proposons d’examiner représentent des formes intermédiaires, *i.e.* elles relèvent à la fois du français et de la langue locale. Le caractère intermédiaire de ces formes a pour conséquence de limiter leur diffusion : elles sont restées circonscrites à un niveau local – voire très local – et ont vraisemblablement été supplantées les premières par des faits à répartition plus vaste⁹. Nous nous efforcerons de démontrer pour chacun des deux exemples que nous analysons qu’il s’agit néanmoins de formes qui ont bel et bien fonctionné de plein droit dans l’aire géographique spécifique dans laquelle elles s’inscrivent. Pour les identifier, le classement précis que procure la phonétique historique d’un point de vue chronologique et contrastif en fera l’instrument le mieux adapté.

3. GACHÈRE S. F. « ÉTAT D’UNE TERRE LABOURABLE QU’ON LAISSE TEMPORAIREMENT SANS CULTURE EN VUE DE LA PRÉSERVER POUR DES CULTURES FUTURES, FR. JACHÈRE »

Le premier de nos exemples, *gachere*, se lit dans un registre de propriété¹⁰ rédigé par un notaire à « Caudecotte » (correspondant à l’actuelle commune d’Avesnes-en-Val) dans le pays de Caux en Seine-Maritime. Voici le contexte dans lequel il apparaît :

8. Il s’agit de textes tirés de l’ensemble documentaire mis au point dans le cadre de notre thèse (Bergeron-Maguire 2018).

9. Cela ne doit toutefois pas faire penser qu’il s’agit de formes factices ou éphémères. On sait que de nombreux vocabulaires (relevant de techniques particulières, par exemple) demeurent encore de nos jours méconnus en raison d’une existence souterraine due à des problèmes d’accessibilité des sources ou en raison de restrictions diamésiques (des faits ne passent pas à l’écrit).

10. Le document est conservé dans le fonds *Féodalité, familles* sous la cote 1ER 1396, intitulée « Pierre de Mire, écuyer et Marguerite Thérode, veuve de Gilles de Mire, viv. sieur de Caudecote et biens à Dieppe ».

À propos de deux types intermédiaires en Haute-Normandie...

[...] item une piece denviron vins acres sans blé que **gachere** bornée dun cauté au [milieu ?] et des bouts antoine vauquet, dautre cauté plusieurs particulier et le Sr de Caudecotte [...]. [1ER 1396]

Le document n'est pas daté, mais figure avec d'autres registres de la même main datés de 1694 et de 1707. Le registre de propriété qui nous intéresse doit donc dater du début du XVIII^e siècle au plus tard.

À l'intérieur de l'aire cauchoise, la forme *gachere* attestée dans le document rend compte de deux traits : le maintien de G (étymologique) à l'initiale, un trait dialectal, et le résultat [ʃ] devant [ɛ], à considérer comme français en pays de Caux (où le résultat dialectal attendu est [k]). Afin de vérifier l'authenticité et la vitalité de la forme à l'époque de la rédaction des documents examinés et d'en proposer une chronologie, l'analyse qui suit consistera à rassembler les exemples que contient la documentation ancienne et moderne.

3.1. Maintien de G initial ¹¹

Le type avec vélaire initiale [g] est le plus ancien. Il se rencontre dans des textes wallons, picards et normands sans interruption jusqu'à la fin du XVI^e siècle (depuis XIII^e siècle ¹² ; FEW 4, 53b, *GANSKO). Son caractère régional est signalé très tôt dans la lexicographie, chez H. Estienne, qui en dit qu'il s'agit d'une forme picarde (pic. *gâquière*, Est 1549 ; FEW 4, 54a, *GANSKO).

Le maintien de la vélaire initiale (étymologique) est un phénomène commun aux parlers de Normandie, de Picardie et d'Artois, dont l'isoglosse, établie par C. Joret (1883), a été nommée après lui (Lepelley, 1974 : 64) et dont le tracé a été précisé par F. Lechanteur (1967 : 189-190). Aux XIX^e et XX^e siècles, il est toujours relevé dans les dialectes de Picardie, de Wallonie et de Haute-Normandie (FEW 4, 54a ¹³ ; ALW 6, 96a). Les données du XX^e siècle de l'*Atlas linguistique et ethnographique normand* (désormais ALN) indiquent, pour la Normandie, une répartition exclusivement haut-normande pour le type avec [g] initial : Seine-Maritime [gakɛr] (le type le plus courant), [gaʃɛr] points 95, 96, 103 (à la frontière du département de l'Eure) ; Eure [gaʃɛr] (dans une zone nord-est à la frontière du département de Seine-Maritime). La carte qui suit (Fig. 1) illustre cette répartition à partir des données de l'ALN et reproduit les isoglosses Joret [g] et [k].

La forme avec [g] initial, à considérer comme dialectale en pays cauchois au XVIII^e siècle, est présente de façon ininterrompue dans la documentation, depuis le Moyen Âge jusqu'à la fin du XVI^e siècle, et l'attestation relevée dans

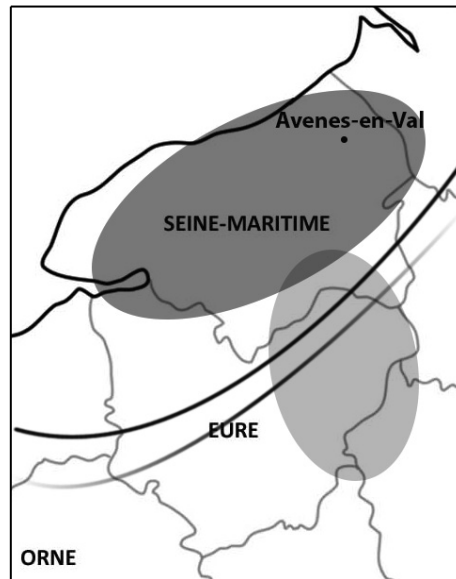
11. Les abréviations employées sont celles du *Französisches Etymologisches Wörterbuch* (FEW), dont la liste figure dans le *Complément bibliographique du FEW* (cf. la référence complète à la fin de cet article sous Wartburg (2010 [3^e éd.]).

12. Pour des attestations potentiellement antérieures, voir **DEAF (J 185)**. **DEAF (s.v. jaschiere (en italique), J 185)**

13. Nous prions le lecteur de se reporter au FEW (4, 53b-54a) pour l'ensemble des formes, auxquelles on ajoutera, en complément, les données suivantes : Boissay *gâchère*, *gaquère* ; Caux *gatquère*, *gatqué*, *gagqué*, *quaqué*.

Français, dialectes galloromans et di(a)glossie

nos documents s’inscrit comme la dernière dans cette chronologie. Les sources dialectales modernes, fondées sur des enquêtes orales (scientifiques dans le cas des atlas régionaux, faites par des amateurs pour la majorité des glossaires), témoignent de sa présence encore bien enracinée aux XIX^e et XX^e siècles et indiquent que l’existence du type demeure sans interruption entre les XVI^e et XVIII^e siècles ¹⁴.



remplacer
le g par
[g] : [gakɛr]
[gafɛr]

Figure 1 : Aires [gakɛr] (au Nord) et [gafɛr] (au Sud)
& isoglosses Joret : [g] au Nord et [k] au Sud

3.2. Français [f] vs haut-normand [k] devant [ɛ]

Le traitement [f] observable dans [gafɛr], à côté du type dialectal traditionnel [gakɛr], dominant en patois haut-normand septentrional (dont fait partie Avesnes-en-Val), témoigne de l’acceptation d’une articulation française [f] pour ce type lexical. La conscience d’une correspondance entre français [f] et dialecte [k], connue de longue date en Haute-Normandie (Loriot, 1967 : 80), a rendu possible de tels phénomènes de francisation formelle de types dialectaux, et ce, durant toute la période de contacts qui ont été effectifs pendant des siècles entre français et dialecte à cet endroit. Les formes modernes issues de la glossairistique régionale des XIX^e et XX^e siècles et des enquêtes de l’ALN au cours de la

14. La forme *gardin* m. « jardin » est relevée au XIX^e siècle dans les écrits de Pierre Rivière, un jeune paysan originaire d’Aunay-sur-Odon dans le Calvados (Lepelley, 1980 : 75), qui le biffe et le remplace par *jardin*. Contrairement à Pierre Rivière, le notaire à l’origine du document dont est tiré l’extrait retranscrit *supra* ne reproduit (connaissait ?) pas la variante avec [ʒ] à l’initiale.

À propos de deux types intermédiaires en Haute-Normandie...

seconde moitié du xx^e siècle – qui attestent l’existence du résultat [ʃ] devant [ɛ] – sont toutes localisées dans une aire sud-orientale de la Haute-Normandie, correspondant à peu près à la moitié est du département de l’Eure (cf. l’aire de [gaʃɛr] sur la Fig. 1).

remplacer
le g par
[g] : [gaʃɛr]

En somme, les exemples qui présentent les deux traits susmentionnés – dont l’un, [g] initial, est dialectal et l’autre est un apport du français ([ʃ]) – se rencontrent à intervalles temporels réguliers dans la documentation et sont en nombre suffisant pour garantir la présence encore bien enracinée du type intermédiaire *gachère* dans la langue populaire en pays cauchois durant la période postclassique, à côté du type dialectal traditionnel [gakɛr].

4. (RE)SERGER V. TR. « (1 ET 2) RÉPARER LES PARTIES USÉES D’UN OBJET, FR. RECHARGER ; (3) RASSEMBLER ET DISPOSER UNE QUANTITÉ DE MATÉRIEL À TRANSPORTER, FR. CHARGER »

Serger et son préfixé *reserger* se rencontrent dans les mémoires de travaux d’un maréchal et d’un journalier, tous deux cauchois. Les documents, dont l’un est daté de 1730 et l’autre de 1788, sont adressés à des rentiers locaux pour lesquels ils ont accompli un nombre de travaux domestiques. Voici les contextes dans lesquels ils apparaissent :

Document de 1730 intitulé « Memoire pour monsieur bignon ¹⁵ », conservé dans le fonds *Féodalité, familles*, classé sous la cote 1ER 706 « Boniface de Bosc-le-Hard. Successions et procès divers de François Cibile de Boniface. Héritage de Moy. Maison à Dieppe », contenant deux attestations du type lexical préfixé :

Le 13 avril **reserge** un eselet ¹⁶ [...] (2 tt)

Le mesme jour **reserge** un essellet [...] (2 tt)

Document de 1788, intitulé « Memoire pour monsieur de quiellevilles », conservé dans le fonds *Féodalité, familles*, classé sous la cote 1ER 1442 « Quiefdeville de Belmesnil. Divers », contenant une attestation du type lexical simple :

4 jourts asorti ¹⁷ les janmarins ¹⁸ et lets **serger**

La forme intermédiaire en question rend compte de deux traits particularisants : un phénomène d’hypercorrection, l’hyperfrancisation d’un phonème

15. Le destinataire du document *supra* est François Bignon, receveur pour le comte de Boniface. Plusieurs documents signés de sa main sont cauchois (Havre, Dieppe et Caudecotte, aujourd’hui Avesnes-en-Val en Seine-Maritime).

16. Le type lexical *essellet* est régional (Bergeron-Maguire, 2018 : 75).

17. L’amuissement de [r] final est attesté dans tout le domaine galloroman pour les infinitifs des verbes du 3^e groupe, dont *sortir* (FEW 12, 128a-b, SORTIRI).

18. Cet exemple atteste pour la première fois un régionalisme pour lequel la documentation ne détenait qu’une seule donnée à ce jour, récoltée au cours des enquêtes de l’ALN, également en pays cauchois : Pierrecourt [ʃāmarē] (ALN 462, point 98).

Français, dialectes galloromans et di(a)glossie

(déjà français), et un traitement dialectal, l’action fermante de [r] sur A, qui donne lieu à [ɛr] (fr. [ar]). Comme nous l’avons fait pour le dernier cas analysé, nous examinerons à présent les exemples contenus dans la documentation ancienne et moderne, afin de certifier que *serger* (et son préfixé) ne sont pas de banales formes hypercorrectes de l’écrit.

4.1. Hypercorrection : [s] à la place de [ʃ]

Les données rassemblées par le FEW (2, 415a-423a, CARRĪCĀRE) qui présentent l’initiale [s] à la place de [ʃ] concernent deux aires géolinguistiques indépendantes, dont la première concerne exclusivement la Seine-Maritime :

SeineI. *cerge* f. « ce que qn porte, ce que qch supporte » DT ¹⁹, Boissay *serge* f. « charge », havr. id. ; Boissay *serger* v. tr. dir. « charger », havr. *Serger* ²⁰ ; havr. *r’serger* v. « recharger », *désenger* v. « décharger ». [source]

Le type lexical de Seine-Maritime en [s] ne correspond pas en cela aux autres parlers normands, qui ont tous le résultat [ʃ] à l’initiale, comme le français. Pourtant, le résultat attendu en Normandie de C latin devant A est [k] (Joret, 1874 : 234 sq.). Mais ce n’est pas ce que l’on constate à la consultation du FEW : havr. *cherger*, Calv. [ʃarʒi], Thaon [ʃerʒe], Manche [ʃerʒi], [ʃarʒje], Îles agn. [ʃerʒi] (FEW 2, 415b, CARRĪCĀRE). Les enquêtes de l’ALN attestent aussi largement l’initiale [ʃ], à l’exception de SeineI. [karke] point 98, Calvados [kerge] point 47 (tous deux ALN 209) et de SeineI. [kark] f. « charge » point 101 (ALN 209*). Ces exceptions sont des formes authentiques normandes, conservées aussi en anglo-normand : agn. *carkier* QLivre (FEW 2, 415b, CARRĪCĀRE).

Les premiers témoignages du type lexical en [s] apparaissent dans la littérature patoise normande, dans la *Muse normande*, un texte rouennais du XVII^e siècle (*sergé* v. tr. dir. « chargé », MN II, 125 : 17) et dans le *Coup d’œil purin*, un texte de la fin du XVIII^e siècle (Bouchard [1773] 1982), aussi d’origine rouennaise : *serge* f. « charge », *désenger* v. tr. dir. « décharger » (tous deux 1773, Purin 10, 57 ; 38) ²¹. L’initiale [s] du type seinomarin s’explique probablement en lien avec une formation hypercorrecte qui résulte de la correspondance norm. [ʃ] patois = fr. [s] (Joret, 1883 : 19) à partir de *cherger* ²². La coexistence de havr. *cherger* et de

19. On sait que Travers, l’éditeur de cet ouvrage, a introduit dans cette source des données tirées d’autres dictionnaires tels que celui de Duméril et de textes tels que la *Muse normande*. Comme Louis Du Bois est originaire de Lisieux et qu’il affirme avoir fait « une ample moisson de mots patois dans l’Orne, le Calvados et la Manche » (XVII), les mots localisés en S.-I. (Seine-Inférieure = actuelle Seine-Maritime) dans cet ouvrage sont des données de seconde main, comme c’est le cas ici pour *cerge* f. « charge ».

20. Cette forme, qui figure dans havr., n’est pas signalée dans l’article correspondant du FEW.

21. L’exemple *cergay* qui apparaît dans un texte du XV^e siècle transcrit par un copiste picard (Huon de Bordeaux, Bertrand 1978 : LXXXIX, DMF) ne peut être retenu avec certitude, en raison de la valeur de <c> initial qui ne représente pas forcément [s] dans les textes anciens, à plus forte raison picards (Gossen, 1976 : 97-98).

22. On retrouve un cas de correspondance similaire inverse dans sair. *cherje* f. « tissu, serge » = fr. *serge* (FEW 11, 511b, sĒRĪCA).

Les voyelles de l’étymon doivent être de même taille de caractère.

À propos de deux types intermédiaires en Haute-Normandie...

havr. *serger* renforce d’ailleurs cette hypothèse. Cela indique que les formes avec [ʃ] à l’initiale sont des formes francisées et que les formes avec [s] à l’initiale sont elles-mêmes (hyper)francisées à partir de ces dernières.

La présence à date ancienne du type *serger* et son maintien dans le parler de Seine-Maritime à l’époque moderne suggèrent une existence dans la langue locale qui va au-delà de l’hypercorrectisme ponctuel ou du phénomène individuel. En effet, il est probable que *serger* v. tr. dir. « charger » ait fait partie de la langue locale de Seine-Maritime au XVIII^e siècle, à côté de *cherger* v. tr. dir. « charger ». Si l’on tient compte du fait que *serger* n’est employé qu’une fois – contre un minimum de cinq *cherger* dans la *Muse normande* – et de la place qu’il occupe dans le glossaire de Maze (havr.) – « on dit aussi *serger* » (s.v. **CHERGER**) –, il faut toutefois envisager qu’il puisse s’agir d’une forme non exclusive occasionnelle.

Ne devrait pas
figurer en
majuscules, mais
en taille normale
et en italique.

La deuxième aire géolinguistique où des résultats présentent l’initiale [s] est essentiellement bourguignonne (Bourb. Chevagnes, Ménades, morv. verdch. Nuits, Langres). Le phénomène menant à ce résultat à cet endroit n’est pas le même que pour la Seine-Maritime, puisque [s] initial représente dans ces patois une dissimilation sous l’influence de [ʃ].

4.2. Fermeture de [ar] > [ɛr] ²³

Signalée à partir du XVI^e siècle en français parisien, la prononciation non étymologique [ɛr] s’explique en deux temps d’après P. Fouché (1958 : 348-350). Elle se justifie, dans un premier temps, par une réaction des élites sociales contre la prononciation populaire (mode attestée au XVI^e siècle par G. Tory ; *ibid.* : 350) qui avait [a] devant [r] à la place de [ɛ] (attribué par H. Estienne au XVI^e siècle au peuple de Paris ; *ibid.* : 348) et, dans un second temps, par l’adoption de cette prononciation [ɛr] de la bonne société par la bourgeoisie et le peuple.

Cette répartition des deux prononciations dans des couches sociales différentes a généré, chez les grammairiens des XVI^e et XVII^e siècles, une série de remarques contradictoires. Sans avoir atteint un véritable consensus, la majorité d’entre eux admettait néanmoins [a] devant [r] plutôt que [ɛ] au XVII^e siècle, à l’exception de *marin*, condamné au profit de *merin* (Thurot, 1883 : 10 sq.).

Pour la Normandie, il ressort des données que [ɛ] devant [r] en syllabe initiale semble être la prononciation traditionnelle, conclusion à laquelle est parvenu C.-T. Gossen entre autres (1962 : 105 ; v. aussi Moisy, 1887 : XXXI ; Lepelley, 1974 : 21 ; Brasseur, 1978 : 58). L’existence de longue date et le caractère répandu dans les parlers modernes de la prononciation [ɛr] indiquent un fait autochtone,

23. Les exemples qui peuvent témoigner de ce trait se comptent par dizaines dans nos documents. En voici un échantillon : *cherbon* m. « combustible solide et noir d’origine végétale, fr. *charbon* » ; *serclé* v. intr. « débarrasser une culture des herbes nuisibles avec un outil, fr. *sarcler* » ; *ferbalant* m. « bande d’étoffe plissée servant d’ornement au bas d’une robe, fr. *falbala* ». Le phénomène inverse d’ouverture de [ɛr] > [ar] n’est pas aussi fréquent dans nos documents mais se rencontre aussi parfois, p. ex. : *varou* m. « pièce de fer fixée sur une porte qui permet de la fermer à clef, fr. *verrou* ».

Français, dialectes galloromans et di(a)glossie

pour lequel le fait d’envisager une influence extérieure, telle que celle du français de l’époque, paraît superflu ²⁴.

Dans la documentation ancienne, les textes dont la localisation est assurée dans lesquels on trouve des exemples de [ɛ] à la place de [a] devant [r] sont tous septentrionaux :

L’initiale devrait être une minuscule.

afr. *rencherge* « talion », *furnir la descherge* « rendre compte de » (tous deux Valenciennes, Destrees ; FEW 2, 415b, CARRĪCĀRE) ;

mfr. *Querque* « fruits que porte la terre » (Hainaut ; FEW 2, 415b, CARRĪCĀRE) ;

mfr. *cherga* (ca 1361, Guillaume de Machaut), *chergez* (av. 1456 Guillaume de Villiers), *querquié*, *querquier*, *querquiet* (av. 1455, Jourdain de Blaye ; DMF).

On trouve aussi des exemples anciens chez Molinet, originaire du Boulonnais (*cherger* s. v. CHARGIER ; GdfC).

Ne devrait pas figurer en majuscules, mais en taille normale et en italique.

Les données dialectales rassemblées par le FEW (2, 415a-423a) qui présentent des résultats de lt. CARRĪCĀRE avec [ɛ] en syllabe initiale se laissent regrouper en plusieurs aires géolinguistiques :

- en France septentrionale et en Belgique : afluand. apic. wallon. liège. nam. Giv. ard. Niv B. Mons, Nord, rouchi, Tourc, Gondc. Lille, boul. (1810), PCal. St-Pol, Vraignes ;
- en Champagne : achamp. Ménades, Messon, Courtis. argonn. Florent, ardch ;
- en Lorraine : ardl. Moselle, Metz, Paysh. Urim. Vosgesmér. HSAône, Doubs ;
- en Suisse, en domaine francoprovençal : bern. Waadt, frb. gruy. Blon. Aigle, Ollon, Vionn. Vd’Ill, bagn. Abond. Igé ;
- en Normandie : norm. SeineI. havr. PtAud. Andelis, bess. Thaon, Alençon, Manche, sair. hag. Jers. Ilesagn ; ces données indiquent une répartition du phénomène dans les parlers des cinq départements normands.

C. Joret (1883 : 151), qui n’avait pas à sa portée la documentation aujourd’hui à notre disposition, avait constaté dans les patois normands une répartition occidentale, à l’ouest de la Seine, pour ce phénomène, ce qui exclut le pays de Caux et le pays de Bray. À l’époque ancienne, s’il est vrai que la majorité des documents dans lesquels ont été relevés <e> [ɛ] non étymologique devant [r] proviennent de localités situées à l’ouest de la Seine (p. ex. Caen *cherger* rég. 1589/1662 ; Bougy, 2000 : 59), il faut dire que quelques cas ont tout de même été signalés pour la Haute-Normandie, dans l’Eure (*cherge* f. « charge, commission », 1508,

(e)

varlope en italique

24. Au Québec, le fait est attesté à date ancienne (XVII^e s.), dans *varlope* « rabot à poignée, varlope » p. ex. (JunPron 43) et a survécu jusqu’à nos jours pour le verbe *parler* (*perler* v. intr. « parler » GPFC, sans marque), prononciation devenue plaisante et renvoyant au langage affecté d’une personne dont on se moque (c’est du moins le seul exemple que nous connaissons personnellement). Il peut s’agir d’un héritage qui remonte à l’état du français des XVI^e et XVII^e siècles mentionné *supra* (au sujet de l’influence du français populaire sur le français québécois ; v. Poirier, 1994 : 259), auquel s’ajoute peut-être une influence normande.

Remplacer (JunPron 43) par (Juneau 1972 : 43)

À propos de deux types intermédiaires en Haute-Normandie...

Ne devrait pas figurer
en gras

Gaillon 147, à Rouen (*merchant* m. « marchand », XIV^e siècle ; Goebel, 1970 : 270) ainsi qu'à Dieppe (*merche* f. « marque », XVI^e siècle, *loc. cit.*)²⁵.

À ces données, il faut ajouter celles du FEW, qui donne SeineI. havr. et Andelis pour des résultats de CARRĪCĀRE avec <e> [ɛ] non étymologique devant [r] (FEW 2, 415a-423a). Dans l'ALN, les données montrent une répartition occidentale du type [ʃɛrʒi] (Îles anglo-normandes et Manche) et une répartition orientale des deux types [ʃarʒɛ] et [ʃɛrʒɛ] pour le Centre et l'Est (Calvados, Orne, SeineI.), à l'exception de SeineI. [karke] point 98, Calvados [kɛrʒɛ] point 47 (tous deux ALN 209) et de SeineI. [kark] f. « charge » point 101 (ALN 209*).

Par la profondeur chronologique et la régularité des attestations qu'elle fournit, la documentation ancienne et moderne examinée pour le type lexical intermédiaire *serger* et son préfixé *reserger* confirme l'existence de ce type très local au cours du XVIII^e siècle dans le pays de Caux. En ce qui concerne sa répartition, il est possible que l'aire de *serger* en Seine-Maritime, qui partage une frontière avec la Somme, s'étende sur une aire picarde qui présente le même type (ALF 239)²⁶.

5. CONCLUSION

Même s'ils ne représentent pas un ensemble fourni numériquement, ces types intermédiaires montrent que le processus d'appropriation du français par les dialectophones a pu, dans certains cas, marquer de façon prolongée la langue populaire locale. Ceux-ci ne constituent d'ailleurs probablement pas des cas exceptionnels, puisqu'ils font partie des mieux cernables, ayant été relevés par des glossairistes et des atlantographes durant les XIX^e et XX^e siècles.

La situation sociolinguistique en Normandie, caractérisée dès l'époque médiévale par un bilinguisme en expansion, impose de ne pas catégoriser certains faits comme dialectaux ou régionaux, mais de les concevoir comme les traces d'un phénomène de contact linguistique dont certaines se sont pour ainsi dire fossilisées. Au vu des contextes authentiques et banals dans lesquels ils se rencontrent dans nos documents, tout porte à croire que ces types intermédiaires ont pu aisément circuler, au moins à une échelle locale, entre des usages admis et populaires. De ce point de vue, l'idée d'une canonicité à laquelle le français durant la période classique serait parvenu doit être repensée au profit d'une description plus vraisemblable d'un système qui, comme pour toutes les périodes qui

25. Les attestations dans les textes patois rouennais des XVII^e et XVIII^e siècles, *sergé* v. tr. dir. « chargé » (MN II, 125, 17) et *serge* f. « charge » (1773, Purin 10), peuvent aussi être reportées ici. Des exemples ont également été relevés durant la même période pour la Basse-Normandie : bnorm. *équerbau* m. « escarbot » et bnorm. *eronde* f. « hirondelle » (tous deux 1750, rég. DuPineauC).

26. L'exemple relevé sous la plume de Pierre Ignace Chavatte, sayetteur lillois du XVII^e siècle (*ca* 1633 – *ca* 1693, *sergè* v. tr. « chargé », Ernst & Wolf 2005), indique que cette aire picarde existait avant 1730 (le plus ancien exemple rencontré dans nos documents) et le laisse supposer.

Français, dialectes galloromans et di(a)glossie

l’ont précédé et qui l’ont suivi, présentait les résultats caractéristiques de son acclimatation selon les lieux.

Références

- [ALF] GILLIÉRON J. & EDMONT E. (1902-1910), *Atlas linguistique de la France*, Paris, Champion, 10 volumes.
- [ALN] BRASSEUR P. (1980–2011), *Atlas linguistique et ethnographique normand*, Paris, CNRS, 4 volumes.
- [ALW] voir référence complète dans réponse au courrier
- [DEAF] BALDINGER K. (dir.) (1974-1989), MÖHREN F. (dir.) (2001-2007) & STÄDTLER T. (dir.) (2007-), *Dictionnaire étymologique de l’ancien français*, Québec & Tübingen & Paris, Presses de l’Université Laval & Niemeyer & Klincksieck.
- [DMF] *Dictionnaire du Moyen Français*, 2012, ATILF (CNRS & Université de Lorraine). [<http://www.atilf.fr/dmf>]
- [DOCLING] GLESSGEN M. (2016), 3^e édition électronique des *Documents linguistiques galloromans* en collaboration avec H. Carles, F. Duval & P. Videsott, Université de Zurich. [<http://www.rose.uzh.ch/docling/>]
- [FEW] WARTBURG W. von (1922-2002), *Französisches etymologisches Wörterbuch : eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*, Bonn, Klopp (1929) ; Leipzig, Teubner (1934, 1940) ; Bâle, Helbing & Lichtenhahn (1946-1952) ; Bâle, Zbinden (1955-2002).
- [GDFC] GODEFROY F. (1881-1902), *Dictionnaire de l’ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle. Complément*, vol. 8-10, Paris, Vieweg.
- AUER P. (2005), “Europe’s sociolinguistic unity, or: A typology of European dialect/standard constellations”, in N. Delbecque, J. van der Auwera & D. Geeraerts (eds.), *Perspectives on Variation: Sociolinguistic, Historical, Comparative*, Berlin/New York, de Gruyter, 7-42.
- BERGERON-MAGUIRE M. (2018), *Le français en Haute-Normandie aux XVII^e et XVIII^e siècles : le témoignage des textes privés et documentaires*, Strasbourg, Éditions de Linguistique et de Philologie.
- BERRENDONNER A. (1982), *L’éternel grammairien : étude du discours normatif*, Berne, Peter Lang.
- BERRUTO G. (1985), « *I pulman l-è ch-a cammina tanto forte* : su commutazione di codice e mescolanza dialetto-italiano », *Vox Romanica* 44, 59-76.
- BOUCHARD P. (éd.) ([1773] 1982), *Le coup d’œil purin, ou Abrégé de l’histoire mémorable à la postérité*, Luneray, Ouville-la-Rivière. [cité 1773, Purin + page]
- BOUGY C. (2000), « Le français de Simon Le Marchand, bourgeois de Caen (1589-1662) », dans M.R. Simoni-Aurembou (éd.), *Français du Canada. Français de France. Actes du cinquième colloque international de Bellême du 5 au 7 juin 1997*, Tübingen, Niemeyer, 51-65.
- BRANCA-ROSOFF S. & SCHNEIDER N. (1994), *L’écriture des citoyens : une analyse linguistique de l’écriture des peu-lettrés pendant la Révolution française*, Paris, Klincksieck.
- BRASSEUR P. (1978), « Les principales caractéristiques phonétiques des parlers normands de Jersey, Sercq, Guernesey et Magneville (Canton de Bricquebec, Manche) », *Annales de Normandie* 28 (3), 49-64.
- CHAMBON J.-P. & BOUTIER M.-G. (1994), « *Des biets ou lombardeau*. La langue d’un écrivain belgoroman du début du XVII^e siècle », *Revue de linguistique romane* 58, 293-366.

ajouter Gaillon
(référence complète
dans réponse courrier)

À propos de deux types intermédiaires en Haute-Normandie...

- CHAMBON J.-P. & CHAUVEAU J.-P. (2004), « Un cas de dialectologie, ou le français rendu invisible : à propos des vues de Pierre Gardette sur le francoprovençal *polailli* et moyen français régional *poulaillie* <poule> », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 99, 155-180.
- CHAMBON J.-P. & GREUB Y. (2009), « Histoire des variétés régionales dans la Romania : français », dans G. Ernst et alii (éds), *Histoire linguistique de la Romania : manuel international d'histoire linguistique de la Romania*, t. III, Berlin/New York, de Gruyter, 2552-2565.
- CHAMBON J.-P. & WOOLDRIDGE T. R. (1990), « Une source méconnue pour l'étude de l'occitan d'Auvergne au XVIII^e siècle : le *Dictionnaire de Marquis* (Lyon 1609) », *Revue de linguistique romane* 54, 377-445.
- CHAUVEAU J.-P. (2011), « Le français d'un rural manceau d'Ancien Régime », dans F. Manzano (éd.), *Mémoires du terrain : enquêtes, matériaux, traitement des données. Actes du colloque tenu à l'Université Jean Moulin de Lyon 12 et 13 mars 2009*, Lyon, Publications du Centre d'Études Linguistiques, 67-95.
- ERNST G. & WOLF B. (2005), *Textes français privés des XVII^e et XVIII^e siècles*, Tübingen, Niemeyer. [CD-ROM]
- FOUCHÉ P. (1958), *Phonétique historique du français*, vol. 2, Paris, Klincksieck.
- GOEBL H. (1970), *Die normandische Urkundensprache : ein Beitrag zur Kenntnis der nordfranzösischen Urkundensprachen des Mittelalters*, Wien, Sitzungsberichte der Österreichischen Akademie der Wissenschaften, Philosophisch-Historische Klasse 269.
- GOSSEN C.-T. (1962), « La langue du livre de comptes d'un curé normand du premier tiers du XV^e siècle », *Revue de linguistique romane* 26, 100-125.
- GOSSEN C.-T. (1976), *Grammaire de l'ancien picard*, Paris, Klincksieck.
- GOUGENHEIM G. (1933), « Un traité de 1672 sur la manière de purifier l'accent de la Province d'Auvergne », *Revue d'Auvergne* 47, 33-44.
- GRÜBL K. (2014), *Varietätenkontakt und Standardisierung im mittelalterlichen Französisch : Theorie, Forschungsgeschichte und Untersuchung eines Urkundenkorpus aus Beauvais (1241-1455)*, Tübingen, Narr.
- JORET C. (1874), *Du c dans les langues romanes*, Paris, A. Franck.
- JORET C. (1883), *Des caractères et de l'extension du patois normand : étude de phonétique et d'ethnographie*, Paris, F. Vieweg.
- JUNEAU M. (1972), *Contribution à l'histoire de la prononciation française au Québec : étude des graphies des documents d'archives*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- JUNEAU M. & POIRIER C. (1973), *Le livre de comptes d'un meunier québécois (fin XVII^e-début XVIII^e siècle), édition avec étude linguistique*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- KOCH P. & OESTERREICHER W. (2001), « Gesprochene Sprache und geschriebene Sprache / Langage parlé et langage écrit », in G. Holtus, M. Metzeltin & C. Schmitt (eds), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, Tübingen, Niemeyer, 584-637.
- LECHANTEUR F. (1967), « Quelques traits essentiels des parlers de la Basse-Normandie et plus particulièrement du département de la Manche », *Studies in Modern Philology* LXIV, 185-222.
- LEPELLEY R. (1974), *Le parler normand du Val de Saire (Manche) : phonétique, morphologie, syntaxe, vocabulaire de la vie rurale*, Caen, Musée de Normandie.
- LEPELLEY R. (1980), « Les diatopismes dans le mémoire de Pierre Rivière, paysan normand du XIX^e siècle », *La Linguistique* 16 (2), 67-90.
- LORIOT R. (1967), *La frontière dialectale moderne en Haute-Normandie (Pays de Bray, Vallée de la Bresle, forêt d'Eu, Talou, Aliermont)*, Amiens, Musée de Picardie.

Français, dialectes galloromans et di(a)glossie

- MARTINEAU F. (2005), « Perspectives sur le changement linguistique : aux sources du français canadien », *Revue canadienne de linguistique* 50, 173-213.
- MOISY H. (1887), *Dictionnaire de patois normand*, Caen, H. Delesques.
- PELLEGRINI G. B. (1960), « Tra lingua e dialetto in Italia », *Studi Mediolatini e Volgari* 8, 137-153.
- POIRIER C. (1994), « La langue parlée en Nouvelle-France : vers une convergence des explications », dans R. Mougeon & É. Béniak (éds), *Les origines du français québécois*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 237-273.
- REMACLE L. (1948), *Le problème de l'ancien wallon*, Liège, Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège.
- RÉZEAU P. (2014), « Notes sur la langue des *Mémoires autographes de Madame de Sapinaud sur la Guerre de Vendée* (1798) », dans Y. Greub & A. Thibault (éds), *Dialectologie et étymologie galloromanes : mélanges en l'honneur de l'éméritat de Jean-Paul Chauveau*, Strasbourg, Éditions de linguistique et de philologie, 79-95.
- RUTTEN G., VOSTERS R. & VAN DER WAL M. (2015), “Frenchification in discourse and practice: Loan morphology in private letters of the eighteenth and nineteenth centuries”, in C. Peersman, G. Rutten & R. Vosters (eds.), *Past, Present and Future of a Language Border: Germanic-Romance encounters in the Low Countries*, Berlin/Boston, de Gruyter, 143-169.
- SEGUIN J.-P. (1985), « Le Journal de la vie de J.-L. Ménétra : une syntaxe populaire ? », dans R. Arveiller (éd.), *Mélanges de langue et de littérature française offerts à Pierre Larthomas*, Paris, E.N.S.J.F, 437-450.
- SPITZER L. (1921), *Italienische Kriegsgefangenenbriefe : Materialien zu einer Charakteristik der volkstümlichen italienischen Korrespondenz*, Bonn, Peter Hanstein.
- THUROT C. (1883), *De la prononciation française, depuis le commencement du xvi^e siècle, d'après les témoignages des grammairiens*, vol. 2, Paris, Imprimerie nationale.
- VÉZINA R. (2010), *Le lexique des voyageurs francophones et les contacts interlinguistiques dans le milieu de la traite des pelleteries : approche sociohistorique, philologique et lexicologique*, Thèse de l'Université Laval.
- WARTBURG W. von (2010 [3^e éd.]), *Französisches etymologisches Wörterbuch : eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes. Beiheft / Complément*, publié par J.-P. Chauveau, Y. Greub & C. Seidl, Strasbourg, Société de Linguistique romane.

ABSTRACTS

Myriam Bergeron-Maguire, *On two intermediate forms in Upper Normandy under the Ancien Régime*

are found in

Parisian

This paper seeks to ascertain the existence of intermediate variants which are typical of a diaglossia situation (type C repertoire, according to Auer 2005) throughout the history of the expansion of French, with particular attention given to the classical period. The examples provided are borrowed from original unpublished sources, including a property register and records written by laborers in Upper Normandy. Our contribution focuses only on a limited region located near the Paris area, but may be representative of many other cases.

Keywords : diaglossia, Upper Normandy, Old Regime, non-literary sources, writings from below

RÉSUMÉS

Myriam Bergeron-Maguire, *À propos de deux types intermédiaires en Haute-Normandie durant l’Ancien Régime*

Cet article s’interroge sur la présence de formes intermédiaires correspondant à une étape de diaglossie (stade C, d’après Auer 2005) dans l’histoire de la diffusion du français, en particulier en ce qui concerne la période postclassique. Les exemples examinés sont tirés de textes documentaires inédits (à savoir un registre de propriétés et des mémoires d’ouvriers), rédigés en Haute-Normandie. L’éclairage qu’il apporte ne concerne qu’une zone située à la marge occidentale du Bassin parisien, mais ce ne doit pas être une situation exceptionnelle, au contraire.

Mots-clés : diaglossie, Haute-Normandie, Ancien Régime, textes documentaires, peu-lettrés